

Interview de Jean Rey: la préparation des traités de Rome (Bruxelles, mars 1983)

Légende: En mars 1983, Jean Rey, ancien ministre belge des Affaires économiques, accorde au journaliste Jean-Claude Ricquier une interview dans laquelle il évoque les origines de son engagement européen et les tiraillements politiques au sein du gouvernement belge avant la signature, le 25 mars 1957 à Rome, des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

Source: La Revue générale. Réd. Chef Jean-Claude Ricquier. Mars 1983, n° 3. Bruxelles. "Portrait et souvenirs", auteur:Rey, Jean , p. 44-47.

Copyright: (c) Revue Générale Belge

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jean_rey_la_preparation_des_traites_de_rome_bruelles_mars_1983-fr-ad74917b-dd84-4819-9931-b2d3eca645ab.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Jean Rey, Portrait et souvenirs

[...]

Jean-Claude Ricquier (J.-C.R.) : Nous arrivons à l'époque où va commencer votre longue carrière européenne. Nous en parlerons dans une prochaine interview. Mais peut-être pourriez-vous nous dire comment celle-ci s'est amorcée pour vous au long des années 1954-58 ?

Jean Rey (J.R.) : Il m'a été d'autant plus facile de m'engager dans la politique européenne que depuis toujours, bien avant la guerre, j'avais pris mes engagements en matière de politique internationale, et notamment en faveur de la Société des nations. J'ai été un supporter passionné de sa politique, je fus secrétaire du comité liégeois pour la Société des nations et je fis partie du petit groupe qui fit venir à Liège dès 1928, dix ans après l'Armistice, les premiers pacifistes allemands : ce qui mit la ville sens dessus dessous. Il y eut de véritables émeutes, on dut fermer l'université à la suite de bagarres qui avaient eu lieu dans ses couloirs, la place Saint-Lambert dut être évacuée et occupée par la gendarmerie et même par l'armée parce que la Légion nationale, qui était un groupement à tendance fascisante, voulait empêcher les orateurs allemands de s'exprimer ...

En 1930, grâce à une bourse du ministère des Affaires étrangères, le ministre en étant Paul Hymans, je pus aller passer un mois à Genève pour assister aux travaux de la 11^e assemblée de la SDN. Nous étions là quelques boursiers et parmi nous se trouvait Paul Struye. C'est à cette occasion que nous avons entendu le fameux discours d'Aristide Briand dans lequel il s'exclama : « *Tant que je serai là où je suis, il n'y aura pas de guerre... !* ». Et je me souviens que, descendant de la tribune du public où nous étions, je dis à mes camarades : « Vous savez, la durée du gouvernement en France est d'environ douze mois : nous avons donc un an de bon, mais peut-être ... ».

Bref, lorsqu'après la guerre notre politique étrangère s'engagea dans la voie de l'unité européenne, j'étais tout à fait mûr pour m'enthousiasmer en faveur de ce projet. Je fis partie de la délégation belge au Conseil de l'Europe dès 1949, mais je n'y suis pas allé siéger parce que je considérai que, étant devenu ministre, il y avait incompatibilité entre une responsabilité gouvernementale à Bruxelles et une mission parlementaire à Strasbourg. J'y allai cependant en 1953 lorsque je me retrouvai en Belgique dans l'opposition. C'est vous dire que la politique européenne m'agréait entièrement et sans réserve.

Par la suite, j'ai beaucoup assisté Paul-Henri Spaak lorsqu'en 1954 je devins ministre des Affaires économiques. J'allais tous les mois à Luxembourg représenter la Belgique au sein du Conseil de ministres de la CECA. Je présidai plusieurs fois ce Conseil, siégeant en face de Jean Monnet. Toute cette politique européenne me paraissait excellente et nécessaire. Lorsqu'elle fit un nouveau pas en avant avec l'ouverture des négociations qui devaient aboutir au traité de Rome, j'assistai Spaak tant que je pus, notamment en lui prêtant mes fonctionnaires ...

J.C.R. : Vous avez été un des négociateurs du traité ?

J.R. : Non, pas du tout. Je n'ai pas été négociateur du traité. Cela peut paraître étonnant en effet, mais c'est ainsi. Mes collègues des Affaires économiques qui siégeaient avec moi à Luxembourg se trouvaient d'ailleurs dans la même situation. Et ils se plaignaient beaucoup d'être tenus à l'écart de cette grande affaire. De manière telle qu'un jour, ils me dirent : « Rey, vous devriez protester auprès de votre ami Spaak, cela n'est pas tolérable... ». Rentrant à Bruxelles le lendemain, je suis allé le trouver et je lui ai dit : « Mes collègues protestent beaucoup : on leur prend leurs fonctionnaires, on discute de la politique économique et de la politique tarifaire qui sont de leur compétence, et on les laisse en dehors de la négociation ! » Spaak me répondit : « Mon cher Rey, vous avez tout à fait raison, mais surtout ne dites rien... Car si on devait prendre les ministres des Affaires économiques, il faudrait prendre Ludwig Erhard, et Adenauer n'en veut à aucun prix... ». A ce moment en effet, le vieux chancelier était en guerre avec Ludwig Erhard et il ne voulait surtout pas qu'il soit mêlé à cette affaire. D'autant plus qu'il savait qu'Erhard n'avait qu'une seule idée en tête : c'était la « convertibilité » et rien d'autre ne l'intéressait. C'est pourquoi il fut laissé en dehors de cette grande négociation, et cela fit de lui, pendant les premières années, un adversaire du traité de Rome... A un

point tel qu'on dut, au début, traiter avec les secrétaires d'État allemands, mais jamais avec Erhard lui-même ...

J.C.R. : Vous n'êtes donc pas de ceux qui estiment que Ludwig Erhard a été le père du « miracle allemand » ?

J.R. : Ah si. Mais cela c'est une autre affaire et bien antérieure. Je pense au contraire qu'Erhard à eu un courage prodigieux et a fait preuve d'une audace extraordinaire en supprimant tous les contrôles et en écartant tout ce qui aurait pu entraver la renaissance de l'économie allemande. Grâce à cette politique entièrement libérale, il lui a donné un essor fantastique. De cela, je suis absolument convaincu. Mais c'est peut-être à cause de cet énorme succès qu'il pensait sans doute que personne ne pourrait avoir de bonnes idées autres que les siennes ... De ce fait il fut un partenaire difficile.

Cela dit, je voudrais revenir sur un épisode très peu connu de la vie du gouvernement Van Acker au moment où la négociation du traité de Rome allait se conclure. Nous connûmes à cette époque une véritable crise au sein du cabinet. Huit jours avant la date à laquelle le traité devait être signé, Van Acker déclara qu'il ne signerait pas ! Nous étions au milieu du mois de mars 1957, les textes étaient prêts, tout était paraphé, etc. lorsque nous apprîmes que les Français avaient décidé de dresser les plus grands obstacles à l'importation du witloof en France ainsi d'ailleurs qu'à celle de certains livres qui étaient imprimés en Belgique et que le ministère français ne voulait pas voir pénétrer sur le territoire de la République...

Mis au courant de ces obstacles douaniers dressés par la France, Achille Van Acker se mit dans la plus grande colère. Je l'entends encore s'exclamer avec son accent bien connu : « Je ne signerai pas ! Comment voulez-vous que nous fassions une politique économique commune avec ces gens là... ? ». Nous eûmes alors une réunion dramatique au 16 de la rue de la Loi où Spaak, qui était malade, vint, sortant de son lit, pour défendre son traité auquel il avait apporté tant de soins et dont il avait été, il faut le dire, pratiquement le négociateur principal. De ce fait, il était inouï que ce soit la Belgique qui refusât sa signature. Spaak monta sur ses grands chevaux et déclara : « C'est très simple : si une décision ministérielle m'empêche de signer le traité, je démissionne et j'interpelle aussitôt le gouvernement belge sur sa politique étrangère ! ». Je demandai alors la parole et je déclarai à mon tour : « Si M. Spaak quitte le gouvernement, je le quitte immédiatement avec lui... ». Achille Van Acker se rendit compte que son gouvernement était en péril. La discussion repartit de plus belle et finalement, il fut décidé qu'on allait convoquer les ministres français à Bruxelles. Ce qui fut fait.

Ils vinrent à trois : Guy Mollet, président du Conseil, Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, et Maurice Faure, ministre des Affaires européennes. Du côté belge, nous étions trois également : Van Acker, Spaak et moi-même. La réunion eut lieu rue Lambermont à la résidence du Premier ministre, et nous passâmes deux heures, à nous six, à discuter des chicorées ! Finalement les Français acceptèrent de rapporter leurs mesures douanières. Mais Achille Van Acker déclara : « Ça ne suffit pas : il y a encore les livres... ». Et la discussion repartit de plus belle pendant encore une heure, après laquelle les Français se rendirent une seconde fois ! Tout content, Van Acker fit alors ouvrir les portes du salon où nous étions, fit entrer les ambassadeurs qu'on avait fait attendre comme des gamins dans l'antichambre, et annonça qu'on était d'accord ...

Je me souviendrai toujours de cet épisode non seulement parce qu'il est presque totalement inconnu, mais surtout parce qu'il était proprement surréaliste ! Songez que nous étions à cinq jours de la signature du plus important de tous les traités européens... Et ce qui est le plus extraordinaire, c'est qu'Achille Van Acker, dont l'attitude était véritablement indéfendable, obtint finalement gain de cause sur toute la ligne ... Il faut avoir connu l'homme et travaillé avec lui pour comprendre comment il s'y prenait pour réussir de pareils exploits !

[...]